



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## CONSULAT GENERAL DE FRANCE A WASHINGTON

### TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE (enfant de plus de 3 ans né hors des liens du mariage)

Enregistrement d'une naissance intervenue aux Etats-Unis dans notre [zone de compétence](#) sur les registres de l'état civil consulaire français

#### **Vous pouvez effectuer votre demande soit :**

- par courrier à l'adresse suivante :

Consulat général de France à Washington  
Etat civil  
4101 Reservoir Road NW  
Washington DC 20007-2185

- en personne sur [rendez-vous](#) pris par mèl : [etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr)

#### **Documents à fournir**

- le formulaire de demande** de transcription d'acte de naissance ci-joint **complété, daté et signé par** le(s) parent(s) français
- l'original apostillé** de l'acte de naissance américain (**sealed and certified long form copy of Certificate of birth/registration of birth**) indiquant :
  - les nom et prénoms complets de l'enfant
  - la date, l'heure et la ville (lieu précis) de naissance de l'enfant
  - les prénoms et noms des parents
  - le sceau en relief ainsi que les références de l'enregistrement à l'état civil américain

Cet acte à demander au bureau des vital records de l'Etat de naissance (<https://www.vitalchek.com/vital-records>) ne sera pas restitué.

Les actes ne mentionnant pas le lieu précis de naissance (ville) ne seront pas acceptés.

**Cet acte ne sera pas restitué.**

Plus d'informations sur l'apostille ici :

<https://travel.state.gov/content/travel/en/legal/travel-legal-considerations/internl-judicial-asst/authentications-and-apostilles/apostille-requirements.html>

- l'acte de reconnaissance paternelle** : copie certifiée conforme par l'autorité américaine qui a établi l'Acknowledgment of Paternity ou l'Affidavit of Parentage  
**ou copie certifiée conforme de l'acte de reconnaissance** français à demander à la mairie ou au consulat l'ayant établi

*Ministère des Affaires étrangères*

*Les informations figurant sur le document sont enregistrées sur un fichier informatisé. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 donne aux intéressés le droit d'accès et de rectification pour les données les concernant sous réserve des lois et règlements en vigueur en matière d'état civil.*

- la preuve de la nationalité française** du(des) parent(s) français
- photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité française ou du passeport biométrique en cours de validité
  - ou copie intégrale certifiée conforme de l'acte de naissance datée de moins de 3 mois s'il y est fait mention de la nationalité française à demander auprès de la mairie du lieu de naissance en France ou auprès du Service Central d'Etat Civil pour une naissance à l'étranger [actes-de-naissance.fr](http://actes-de-naissance.fr)
  - ou copie du Certificat de Nationalité Française
  - ou copie du décret ou déclaration de nationalité française en cas d'acquisition de la nationalité française
- le justificatif d'identité** en cours de validité du (des) parent(s) français :
- photocopie du passeport français
  - ou photocopie de la Carte Nationale d'Identité française
  - ou photocopie de la carte consulaire
- la photocopie du passeport du parent étranger**
- le livret de famille français de parent(s) célibataire(s)** si déjà délivré pour un enfant issu de la même fratrie **ET la photocopie des pages déjà complétées**
- copie intégrale certifiée conforme de moins de 3 mois de **l'acte de naissance du(des) parent(s) français**
- original datée de moins de six mois de **l'acte de naissance du parent étranger** ou copie intégrale certifiée conforme, délivrée par les autorités locales du pays de naissance et traduction faite par un traducteur agréé (ATA) s'il s'agit d'un acte dressé dans une autre langue que le français ou l'anglais.
- Cet acte ne sera pas retourné sauf cas exceptionnel : s'agissant d'un acte non-américain particulièrement difficile à obtenir
- Une enveloppe** pour l'envoi du livret de famille et des copies d'acte, dès que la transcription aura été effectuée, dans un délai de deux mois
- pour les personnes résidentes aux Etats-Unis : une enveloppe « Priority Mail » ou « Priority Mail Express » format 12 1/2" x 9 1/2" affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse
- Attention : nous n'acceptons plus les enveloppes FedEx ni UPS Ground
- pour les personnes résidentes en France : format C5 (162 x 229 mm) et affranchie au tarif « Lettre Prioritaire » en vigueur
  - pour les personnes qui ne seraient résidentes ni en France, ni aux Etats-Unis : le Consulat général de France se chargera de l'acheminement



**Tout dossier incomplet sera renvoyé**

**DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE  
D'UN ENFANT MINEUR DE PLUS DE 3 ANS HORS DES LIENS DU MARIAGE**

Je (Nous) soussigné(e)(s) .....  
 (Prénom(s) NOM(s) du/des parents **français**)  
 Email .....  
 Adresse.....  
 Téléphone.....

sollicite(ons) la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de naissance dont copie ci-jointe délivrée le .....(moins de six mois), concernant mon (notre) enfant.

Je (Nous) réside(ons) hors de France et souhaite(ons) recevoir **un carnet de santé** pour l'enfant  
 OUI  NON

Je (Nous) souhaite(ons) que dans son acte de naissance français, mon (notre) enfant :

**Porte le nom qui figure dans son acte de naissance étranger** en application de l'article 311-24-1 du Code Civil, à savoir :

.....  
 Le nom de mon (notre) enfant comporte un tiret, j'ai(nous avons) pris connaissance des informations figurant sur le site internet du Consulat [CLIQUER ICI](#) J'ai lu, je coche

**Porte le nom du parent à l'égard duquel la filiation a été établie en premier**, à savoir :

.....  
 Dans ce cas, j'ai (nous avons) pris connaissance des informations qui figurent sur le site internet du Consulat [CLIQUER ICI](#) J'ai lu, je coche

**Porte le nom choisi lors de l'établissement d'une déclaration de changement de nom auprès d'un officier de l'Etat Civil Français**

Pour établir une déclaration de changement de nom auprès de l'officier de l'état civil du Consulat général de France à Washington, contacter le service de l'état civil par mail : [etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr)

Je (Nous) suis (sommes) informé(e)(s) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit, et que le choix du nom de mon (notre) enfant est définitif.

Je confirme avoir pris connaissance de la liste des documents figurant en dernière page de la présente demande et je joins cette liste au dossier en y ayant coché les documents transmis.

A ....., le .....

(Signature du ou des parent(s))<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> La signature du ou des parent(s) français est obligatoire

<b>RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ENFANT</b>	
Date et lieu de naissance	
<b>Prénom(s)</b> (mettre des virgules entre les prénoms ou un trait d'union pour les prénoms composés et indiquer les accents le cas échéant)	
<b>NOM</b> (souhaité dans l'acte français)	
Prénom(s) NOM du père	
Prénom(s) NOM de la mère	
Date et lieu de la (les) reconnaissance(s)	
Nationalité de la mère au jour de la naissance	
Nationalité du père au jour de la naissance	

